

RISQUES LIES A LA MANIPULATION DE PRODUITS CHIMIQUES

Sensibilisation

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

(Articles R4412-5 à R4412-10) L'employeur évalue les risques encourus pour la santé et la sécurité des travailleurs pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux.

OBJECTIFS

Comprendre et à analyser les risques liés à la manipulation des produits chimiques.
Prévenir les accidents liés à l'utilisation et à la manipulation des produits chimiques.
Intégrer la prévention du risque chimique pour l'entreprise

PROGRAMME

THEORIE

- DEFINITION DES PRODUITS CHIMIQUES
 - Voix de pénétration
 - Types de produits
- LA REGLEMENTATION APPLICABLE
 - Européenne
 - Française
- IDENTIFIER LES DANGERS
 - Etiquettes
 - Effets des produits chimiques
 - Les FDS
- LA DEMARCHE DE PREVENTION
- STOCKAGE DES PRODUITS CHIMIQUES
- QUE FAIRE EN CAS D ACCIDENT ?
 - Incendie
 - Intoxication
 - Projection
 - Fuite

- LA DEMARCHE DE PREVENTION
- STOCKAGE DES PRODUITS CHIMIQUES
- QUE FAIRE EN CAS D ACCIDENT ?
 - Incendie
 - Intoxication
 - Projection
 - Fuite

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés, études de situations concrètes au moyen de vidéoprojecteur/paperboard

PUBLIC CONCERNE : Toute personne travaillant dans un environnement propice au risque lié à la manipulation ou la mise en contact avec des produits chimiques

PRE-REQUIS :

LIEU : INTRA ENTREPRISE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 10 personnes

DUREE DE LA FORMATION : 0,5 JOUR (3 HEURES 30)

ACCESSIBILITE HANDICAPE : En cas de situation de handicap, l'Organisme ECOPREV étudiera la faisabilité de réalisation de la formation.

VALIDATION DES ACQUIS : • Les acquis théoriques sont évalués sous forme de QCM • Une attestation est remise à l'issue de la sensibilisation.
• Nous préconisons un renouvellement de cette formation tous les 3 ans